



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

PV N° 47 DU SAMEDI 16/07/2022

Réunion du 11 Juillet 2022

COURRIER

Ac Rive de Gier : réservation de la structure gonflable pour le samedi 3 septembre 2022

CDOS Loire : appel à candidature du Trophée Performance 2ème trimestre 2022 (voir ci-dessous)

CDOS Loire : Capsules vidéos : prescription d'activité physique adaptée pour la santé

CDOS Loire : Raid Nature 42 dimanche 18 septembre 2022 à St Régis du Coin. Contact-inscription : Ludivine Cotte 06 42 83 60 42 ou cdos42.fr / rubrique Raid Nature 42 / Défi entreprise

CARNET NOIR

Nous venons d'apprendre le décès de Guy FUMEY, fondateur du District du Jura. Il avait 88 ans.

Il a été une personne très importante pour le développement du football dans le département du Jura.

Il a su partagé ses compétences et sa passion pour le football.

Le District du Jura présente ses sincères condoléances à ses proches.

ANS

Dans le cadre des demandes de subventions ANS, il faut noter la prolongation des dates de dépôt des demandes ANS :

jusqu'au **15 juillet 2022**, pour le dispositif Aisance aquatique (AA) les collectivités sont aussi éligibles à cette demande et peuvent maintenant utiliser "le compte asso".

Les autres demandes ANS sont maintenant closes :

- pour le dispositif emploi (clos depuis le 15 mai 2022)

- pour les dispositifs j'apprends à nager

RAPPEL

L'obligation de saisir vos comptes-rendus financiers via votre compte asso dès qu'une aide **ANS vous a été accordé** sur **2021, 2020 ou 2019**

AIDE A L'APPRENTISSAGE

suite à la prolongation de l'aide exceptionnelle de 8 000€ jusqu'à la fin de l'année, et pour rester par conséquent en cohérence avec la ligne de conduite établie depuis le lancement de cette aide, **il n'y aura pas de campagne Apprentissage ANS en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022.**

Contact : Blandine FEUTRIER, tél 04 77 59 41 09 ou www.ac-lyon.fr/dsden42

MESSAGE IMPORTANT AUX CLUBS

MODIFICATION DE L'ARTICLE 160 DES REGLEMENTS GENERAUX DE LA FFF

Nombre de joueurs mutés de U12 à U18

Nouveau texte

Pour lutter contre les clubs qui constituent leurs effectifs des catégories de jeunes en se servant de manière importante dans les effectifs d'un ou plusieurs autres clubs.

« **c**) dans toutes les compétitions officielles des Ligues et **Districts** des catégories **U12 à U18**, tant pour le **football à 11** que pour les pratiques à effectif réduit football à 8.

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre** au lieu de six, dont **un** maximum au lieu de deux, ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements »

LICENCES 2022-2023

VALIDATION DES TROIS MEMBRES DU BUREAU.

Actuellement, vous constatez peut-être dans **FOOTCLUBS** que vos demandes de licences sont en attente de validation par la Ligue. Ceci est lié au fait que **les licences des 3 membres du Bureau** (Président, Secrétaire Général et Trésorier) **de votre club n'ont pas encore été demandées et validées.**

RAPPEL

Comme indiqué dans le menu Organisation / Membres du club sur FOOTCLUBS, la validation des licences du club sont **bloquées** tant que **les licences des 3 membres du Bureau sont non VALIDÉES.**

Renseigner les membres du Bureau n'est pas suffisant pour permettre à la LAuRAFoot de **valider les demandes de licences d'un club !**

En effet, **l'article 30-1 des Règlements Généraux de la F.F.F.** précise que :

un club doit posséder a minima une licence pour ses Président, Secrétaire Général et Trésorier.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

Par conséquent, si vous souhaitez que vos demandes de licences puissent être traitées par la LAuRAFoot, merci de transmettre dès que possible les **demandes de licences des 3 membres du Bureau** cités ci-dessus que vous avez validés dans FOOTCLUBS (Menu : Organisation / Membres du club). »

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

COUPE DE FRANCE FÉMININE

COUPE NATIONALE FUTSAL

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition **2022 - 2023** de la Coupe de France Féminine.

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur **FOOTCLUBS**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via **FOOTCLUBS** et bien vérifier ensuite que le statut « **pré-engagé** » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **ENGAGÉ** » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé l'année dernière, vous devez vous inscrire via le

MENU : « Saison 2022 - 2023 » « Compétitions » / « Engagements » / et afficher le centre de Gestion : **FFF**

Droits d'engagement féminine : **26 Euros**.

Droits d'engagement futsal : **10 Euros**

COUPE DE FRANCE 2022/2023

DATES DES PREMIERS TOURS

TOUR 1 : 28 août 2022 (entrée des clubs **R3**)

TOUR 2 : 04 septembre 2022 (entrée des clubs **R2**)

TOUR 3 : 11 septembre 2022 (entrée des clubs **R1** et **N3**)

CDOS LOIRE

Appel à candidature du Trophée Performance 2ème trimestre 2022. (date limite de retour le **lundi 22 août 2022**).

Aucun retard ne sera accepté.

Contact : secretariatcdos@maisondessportsloire.com ou par téléphone au 04 77 59 56 00